

**Projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n dans la MRC d'Avignon
par Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU), S.E.C.**

Dossier : 6211-24-063

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 14 janvier au 28 février 2014**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n dans la MRC d'Avignon* par Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU), S.E.C. a pris fin le 28 février 2014. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 janvier 2014 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 14 janvier au 28 février 2014, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Octroyé aux communautés Micmacs par le gouvernement du Québec le 10 mai 2013, le projet de parc éolien Mesgi'g Ugu's'n est issu d'un partenariat entre les communautés Micmacs de Gespeg, Gesgapegiag, Listuguj et Innergex énergie renouvelable inc. Le projet, d'une puissance totale de 150 MW, prévoit la construction et l'exploitation d'un maximum de 89 éoliennes sur le territoire non organisé (TNO) Rivière-Nouvelle, dans la MRC d'Avignon et ferait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec Distribution. Le choix du turbinier serait déterminé ultérieurement.

Pour réaliser ce projet, le promoteur devrait effectuer du déboisement sur une superficie de 210,7 ha de terrain, procéder à l'amélioration de 71,8 km de chemins existants, construire 29,1 km de nouveaux chemins et installer un réseau collecteur de 34,5 kV. En plus d'aménager des aires de travail pour la fabrication du béton, l'entreposage et le bureau de chantier, le promoteur devrait également construire un poste de raccordement et un bâtiment des opérations.

La phase de construction débiterait à l'automne 2014 et la mise en service commerciale du parc éolien est prévue en décembre 2016. Le coût du projet est estimé à 330 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 14 janvier 2014)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

la chasse à l'orignal

- la suspension des travaux de construction pendant la période de chasse à la carabine ;
- l'importance d'aviser à l'avance les chasseurs au moment de la construction des chemins d'accès ;
- la présence ou non de vasières à orignal dans la zone des travaux ;

les chemins existants

- la mise à niveau des chemins déjà construits ;
- le passage ou non de chemins passant par la municipalité d'Escuminac ;

la protection des cours d'eau

- l'importance de prendre en compte les crues et les précipitations en général dans la construction des infrastructures ;
- la zone de protection autour des ruisseaux ;

les autres préoccupations

- le tracé de la ligne de raccordement ;
- la distance entre le poste électrique et la ligne de raccordement ;
- le nombre d'emplois liés à l'exploitation du parc éolien.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bureau de la municipalité d'Escuminac	3, rue de l'Église, Pointe-à-la-Garde
Secrétariat de Migmawei Mawiomi	2, Riverside Ouest, Listuguj

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidiens	Hebdo régional
13 janvier 2014	Journal de Montréal	
13 janvier 2014	Journal de Québec	
15 janvier 2014		L'Écho de La Baie
29 janvier 2014		L'Écho de La Baie

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
14 janvier 2014 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	228	Site du BAPE
11 février 2014 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	1	Site du BAPE

La séance d'information

Date	Le 11 février 2014
Lieu	Salle communautaire, 13, rue de l'Église, Pointe-à-la-Garde
BAPE : Animation	M. Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	M. Denis Talbot, chargé de projet
Promoteur	M ^{me} Julie Boudreau, porte-parole M. Claude Jeannotte, chef de la Nation Micmac M. Troy Jerome, directeur exécutif, Secrétariat Migmawei Mawiomi M. Louis Robert, directeur du développement, Innergex énergie renouvelable inc.
Assistance	37 personnes
Durée	1 heure

Les relations de presse

Un média était représenté à la séance d'information tenue à Pointe-à-la-Garde : un journaliste du quotidien *Le Soleil*. L'information reprenait essentiellement les préoccupations soulevées lors de la séance publique et la demande d'audience publique.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le communiqué de presse du 14 janvier 2014 annonçant le début du mandat a été entièrement repris par les médias électroniques *CIEU-FM* et *CJBR-Radio-Canada* (radio, télévision et site Web) qui ont diffusé l'information sur le mandat du BAPE, la séance d'information, les activités du projet et la demande d'audience publique.

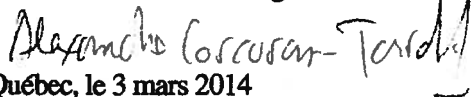
Les communautés autochtones

Bien que le Migmawei Mawiomi regroupant les trois communautés micmaques de la Gaspésie soit l'un des promoteurs du projet, un processus d'information et d'échange particulier a été établi avec les membres de ces communautés. Une attention particulière a été portée aux communautés de Gesgapegiag et Listuguj situées à proximité du projet. Le Consultation & Accomodation Unit du Secrétariat de Migmawei Mawiomi s'est impliqué dès le départ dans l'élaboration de l'étude d'impact sur l'environnement. Dans ce contexte, le promoteur a pris des engagements spécifiques concernant les plantes médicinales et l'original, des composantes valorisées de l'environnement pour les Micmacs.

Le promoteur a rencontré des membres des communautés de Gesgapegiag et Listuguj afin de présenter le projet et d'identifier les préoccupations qu'ils pourraient avoir. Les principaux intérêts exprimés lors des différentes activités d'information et de consultation se rapportaient à la nécessité d'intégrer la vision du monde, les valeurs et les connaissances micmaques au développement, à la construction et à l'exploitation du parc éolien Mesgi'g Ugu's'n. Il a également été question de faire de ce projet un modèle, une référence en terme de développement socioéconomique, d'exploitation des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a constaté que le promoteur avait rencontré les représentants des communautés de Gesgapegiag et Listuguj et considéré leurs préoccupations. Selon le SAA, les directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) concernant le champ de compétence du SAA, notamment à l'égard de la population autochtone, son utilisation du territoire et ses préoccupations ont été traitées de façon satisfaisante et valable par le promoteur.

Le MDDEFP a fait parvenir au Secrétariat de Migmawei Mawiomi pour consultation, la directive, l'étude d'impact ainsi que les questions-réponses et commentaires des ministères et des organismes qui ont été consultés sur le projet et il y a eu un échange de correspondance entre le MDDEFP et le Secrétariat de Migmawei Mawiomi.



Québec, le 3 mars 2014

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Karine Lavoie, conseillère en communication